

L'hon. Paul J. Cosgrove (ministre des Travaux publics): Madame le Président, c'est la première fois que j'entends parler des faits que vient d'exposer de député. En toute franchise, je suis étonné que des avis d'expulsion aient été expédiés, car à la mi-septembre j'ai demandé au président de la Société qui assistait aux discussions en cours sur l'habitation et entendait les instances faites par la population en général qu'aucun avis ne soit expédié. Je m'empresse de donner suite à ces requêtes que je porterai sur-le-champ à l'attention de la Société.

LA SUSPENSION DES AVIS D'EXPULSION

M. Rod Murphy (Churchill): Madame le Président, j'ai une lettre du bureau de la Société canadienne d'hypothèques et de logement à Thompson, Manitoba, datée du 21 octobre 1981, réclamant le paiement dû sous peine d'expulsion le 26 octobre. Il s'agit d'une lettre-formule où l'on ajoute la date et le montant seulement; c'est donc dire que ce n'est pas une nouvelle formule. Le ministre peut-il nous donner l'assurance qu'à condition de faire un versement partiel, ce qui est raisonnable dans les circonstances, ces personnes ne seront pas expulsées? La question est extrêmement urgente pour eux.

L'hon. Paul J. Cosgrove (ministre des Travaux publics): Madame le Président, j'ai déjà dit quelles dispositions immédiates je prendrais, soit que je demanderais au président de la Société de communiquer avec le bureau local et de suspendre tout avis d'expulsion pour le moment. Je prends note de ces instances et les communiquerai à la Société qui étudiera la situation pour voir si elle est en fait aussi alarmante que le député l'affirme.

* * *

L'ÉNERGIE

LES PERMIS D'EXPLOITATION AU LARGE DE LA CÔTE EST

M. Maurice Harquail (Restigouche): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Il a conclu dernièrement son troisième accord sur le prix du pétrole et la fiscalité avec une province productrice. Il essaye maintenant d'arriver à des accords semblables sur le pétrole off-shore avec les gouvernements de Terre-Neuve, de la Nouvelle-Écosse et de la Colombie-Britannique. À la lumière de ces pourparlers, le ministre dirait-il à la Chambre ce qu'il en est de l'échéance des propositions concernant les fonds marins au large de la côte de l'Atlantique?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, il avait été question d'émettre des permis d'exploration le 10 novembre sur de vastes étendues de fonds marins le long de la côte est. Cependant, le gouvernement de Terre-Neuve nous a demandé de repousser la date d'émission de ces permis jusqu'à la conclusion de nos pourparlers en février. Dans un esprit de compromis et de bonne foi, et afin de faire progresser les pourparlers et les négociations, j'ai décidé de prolonger la période d'examen de ces permis jusqu'au 28 février, acquiesçant ainsi pleinement à la requête faite par les membres du gouvernement de Terre-Neuve afin de leur faciliter la tâche dans nos entretiens.

M. Clark: Ce serait là une bonne date pour VIA Rail.

Questions orales

L'AGRICULTURE

LES PAIEMENTS DE STABILISATION ATTENDUS PAR LES PRODUCTEURS DE POMMES

M. J. R. Ellis (Prince Edward-Hastings): Madame le Président, je voudrais poser deux questions au ministre de l'Agriculture; j'essaierai de les grouper. Le ministre sait certainement qu'en 1980 la récolte de pommes a été particulièrement abondante et qu'il aurait fallu alors effectuer des paiements de stabilisation. Par ailleurs, il sait que l'hiver de 1980-1981 a fait une véritable hécatombe dans les pommiers. Premièrement, quand les paiements de stabilisation seront-ils faits pour la récolte de pommes de 1980? Deuxièmement, le ministre mettra-t-il en œuvre un programme pour aider les fruiticulteurs qui ont perdu de 40 à 50 p. 100 de leurs arbres durant l'hiver de 1980-1981?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Madame le Président, le député sait très bien, j'en suis sûr, que nous ne versons aucune indemnité pour les pertes qui sont couvertes par l'assurance-récolte. Sauf erreur, il y aurait peut-être lieu de verser des indemnités dans une province où les producteurs n'avaient pas d'assurance-récolte.

Oui, nous avons effectivement présenté les chiffres pour les paiements de stabilisation pour la campagne 1980 qui représenteront une somme d'environ 20 millions de dollars. Oui, on y songera bientôt. J'ai rencontré les représentants du Conseil horticole canadien ce matin pour en discuter.

* * *

● (1150)

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

LA PROSTITUTION À VANCOUVER

Mlle Pat Carney (Vancouver-Centre): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre suppléant de la Justice étant donné que le ministre de la Justice n'est pas à la Chambre aujourd'hui. Le ministre suppléant est au courant des graves problèmes que connaissent les habitants de l'ouest de Vancouver par suite de la présence de prostituées et de souteneurs dans les rues. Il sait que les habitants inquiets de l'ouest de la ville ont constitué un comité de défense dans leur quartier. Les actes de débauche se multiplient dans les terrains de stationnement et l'on peut voir des clients dans les églises du voisinage. Le ministre suppléant sait en outre que les gens de notre quartier ont l'impression, comme ils me l'écrivent d'ailleurs régulièrement, que celui-ci est devenu un véritable bordel.

Étant donné qu'une loi fédérale stricte s'impose à l'égard de ce problème, comment se fait-il que cette question ne figure pas à l'ordre du jour de la conférence fédérale-provinciale des ministres de la Justice qui aura lieu la semaine prochaine?

M. Jim Peterson (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et ministre d'État chargé du Développement social): Madame le Président, je suis très heureux de répondre à la question du député. J'ai eu l'occasion de m'entretenir avec quelques-uns des citoyens inquiets de l'ouest de Vancouver au sujet de ce très important problème. Comme le député le fait justement remarquer à la Chambre, ceux-ci ont fait valoir que la paix de leur quartier était menacée et qu'il fallait agir immédiatement.